

# Carnet sanitaire

Code produit  
**419 031 001**

## ANALYSES

### Caractéristiques

- Conforme à l'arrêté de 1981, modifié en 1989, qui régit son utilisation.
- Utilisable pour 4 bassins durant 1 an.

Le décret n°2017-1308 rend obligatoire en France l'enregistrement des ventes de produits dont la formulation intègre des concentrations de peroxyde d'hydrogène > 12 %

Ocedis accompagne ses revendeurs en leur proposant un registre où toutes les informations légales à remplir sont indiquées.

Les produits Ocedis concernés par ce registre sont les suivants :

- OXYSPEED
- OYV TRI
- OXYDIATO
- OXYSOFT
- OYV CHOC

Le présent registre comporte 32 pages contenant chacune 10 lignes.

Il devra être avisé par le commissaire de police ou le commandant de brigade de gendarmerie.

Il doit être rempli chronologiquement, sans blanc ni altération, et doit être conservé durant 5 ans à partir de la date de la transaction.

